

Editorial



Robert Borgis

L'automne et ses feuilles mortes

Les feuilles mortes qui parsèment le sol, les feuilles des arbres qui se colorent de manière chatoyante, les gazons qui jaunissent nous confirment que les beaux jours touchent à leur fin et que nous nous acheminons vers l'hiver avec ses journées froides et tristes.

Toutes ces feuilles mortes qui tombent sont comme des larmes de regret pour les beaux jours terminés et l'arrivée de novembre, mois qui a la réputation d'être triste, gris, voire lugubre, peut-être dû au fait que les premiers jours de ce mois sont consacrés au souvenir de nos disparus avec La Toussaint et la Fête des morts.

En nous rappelant la mémoire des défunts, de ceux dont nous avons pris congé, nous n'ajoutons rien à ce qui a été, mais en le faisant, peut-être cela nous servira-t-il à nous qui continuons à vivre ?

Il faut faire face à la vie et ses difficultés, il faut arriver à canaliser ses sentiments de révolte devant le départ d'un être cher, souvent trop tôt et il faut du temps !

Se souvenir, c'est être, notamment pour les chrétiens, avec ceux qui ne sont plus, en attendant de les retrouver, peut-être pas de la manière qui nous a été familière. Mais se souvenir de celles et ceux qui ne sont plus, cela ne veut pas dire se

lamentar à leur sujet, ni prendre prétexte pour s'apitoyer sur notre sort, mais vivre, continuer comme s'ils étaient là et parce que, d'une certaine manière, ils sont toujours là.

Nous dédions donc les lignes de cet éditorial à tous ceux – parents, amis, voisins, qui nous ont quittés et à celles et ceux qui, cette année, ont été frappés par la perte d'un être cher, la rédaction renouvelle sa profonde sympathie et le témoignage de ses sincères condoléances.



Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction : M. Robert Borgis,
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaïne
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61
rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page
AA Actual Pub SA, Tél.022 343.03.43
Benoît Stolz & Dominique Poupaert

Photos couverture :
Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:
Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon
M. Vetterli, président
Case postale 114 - 1219 Aire

Comité 2009-2010
Président : M. Hans-Ruedi Vetterli
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59
e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres :
Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.
MM. Alarcon, Biass, Borgis,
Leubaz, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle :
Frs 25.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution :
fin novembre 2009
Délai de remise des textes :
10 novembre 2009

Renseignements utiles

- Association des intérêts d'Aire-Le Lignon**
c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire
- Mairie de Vernier** Rue du Village 9 **tél. 022 306 06 06**
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Etat civil et cimetière** (sur rendez-vous) **tél 306 06 30**
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Service social communal** **tél. 022 306 06 70**
rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h
- Arcade Emploi Jeunes** **tél. 022 797 34 29**
av. Edmond-Vaucher 5
- Permanence juridique** Un mardi sur deux sur rendez-vous
(voir avec Service social communal)
- Service de la petite enfance** **tél. 022 306 06 80**
Rue du Village 1
- Location des locaux communaux** **tél. 022 306 07 60**
fax 022 306 07 61
- Centre d'entretien de Vernier** **tél. 022 306 07 00**
Via Monnet 3 **fax 022 306 07 01**
(récupération, routes équipement, espaces verts)
- Levée des ordures** Transvoirie **tél. 022 306 15 15**
- Service des sports** Bois-des-Frères 30 **tél. 022 306 07 70**
Secrétariat le matin
- Piscine du Lignon** **tél. 022 796 62 96**
- Sécurité municipale** Poste du Lignon **tél. 022 797 09.09**

- Sapeurs-pompiers de Vernier** **tél. 022 788 40 72**
M. Silvano Porta, capitaine
Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin
- Sauveteurs-auxiliaires** **tél. 022 738 36 89**
M. Eric Cochard, chef **ou 079 430 90 51**
- Gendarmerie genevoise** **tél. 022 427 93 21**
Poste de Blandonnet
- L'arbre à jouets** **tél. 079 401 51 04**
Ludothèque du Lignon,
Pl. du Lignon 32
Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h
Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h
Tout public - mer: 14-17h
- Boutique 2000 du déjà porté** **tél. 022 796 61 64**
Pl. du Lignon 32 – rez inf. derrière église catholique
Lun. 14-17h - 1er lun. du mois de 14 à 19h
Jeudi de 15h30 à 18h. (Vente seulement)
- Bibliobus** Place du Lignon un Lundi sur deux: 11h -13h et 14h
- Bibliothèques municipales**
- Châtelaïne** av. de Châtelaïne 83a **tél. 022 797 16 82**
Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu:16-20h
- Avanchets** Galerie marchande **tél. 022 797 05 55**
lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h
et sam: 10-12h
- Vernier-Village** rue du Village 57-59 **tél. 022 341 04 91**
lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h

Echos

Novembre

Onzième mois des calendriers grégorien et julien. Son nom vient de november (de novem, neuf) car il était le neuvième mois de l'ancien calendrier romain.

Du 1er au 30 de ce mois, les jours diminuent de 72 minutes et le 22 novembre, à 5 h 23, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire**, dont l'activité est la dominante des natifs de ce signe qui ont souvent des aptitudes variées et la faculté de se concentrer sur un projet d'importance immédiate. Comme les archers, ils sont capables de viser la cible et de faire mouche. Mais cette énergie naturelle peut être gaspillée par le zèle intempestif ou l'activité fébrile qui accompagne trop souvent leur travail.

La Toussaint, est célébrée le 1er



novembre, au cours de laquelle sont honorés l'ensemble des saints saints reconnus par l'Église catholique romaine, y compris ceux qui ne sont pas sur le calendrier. Il ne faut pas confondre la Toussaint avec la fête des morts, le 2 novembre, où l'Église catholique romaine commémore les fidèles défunts.. Au Mexique, sous le nom de el día de los Muertos, ont lieu des célébrations de nature religieuse, commémorative et festive destinées à honorer les défunts et à défier la mort.

Le dicton du mois

Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre

Echo du passé

Le 12 novembre 1909, première représentation à Vienne, au théâtre «An der Wien». de l'opérette en 3 actes **Le Comte de Luxembourg (Der Graf von Luxemburg)**. Livret de Alfred-Maria Wilner et Robert Bodansky. Musique de Franz Lehár.

Une version française de Gaston Arman de Caillavet, Robert de Flers et Jean Bénédict, est créée à Paris, théâtre de l'Apollo le 13 mars 1912 avec : Brigitte

Régent (Suzanne), Angèle Gril (Juliette), Henri Defrey (Fernand de Luxembourg), Fernand Frey (Brissard), Félix Galipaux (Basil).



La pensée du mois

Le sourire que tu envoies revient vers toi

Proverbe indien

Le saint du mois

Le **6 novembre** se fête **saint Léonard**. Parmi les jeunes seigneurs de la cour de Clovis qui abjurèrent le paganisme, il y avait un brillant officier nommé Léonard. Pour des hommes de cette trempe, la vertu commune ne suffit pas: il se fit moine. Fidèle à sa promesse, prodigue en aumônes, modeste en paroles, humble et simple en tout. Clovis, informé par la voix publique de sa sainteté et des merveilles que Dieu opérât par ses main, voulut le faire évêque; mais Léonard refusa. Le roi lui dit : demandez-moi quelque grâce, je vous l'accorderai. Accordez-moi dit Léonard le pouvoir de visiter les prisons et



de délivrer les prisonniers que je jugerai dignes de cette faveur. Clovis fut heureux d'y consentir.

Il vécut ensuite, pendant vingt ans en ermite dans une forêt, près de Limoges. La solitude de ces lieux autrefois sauvages fut bientôt envahie. Une infinité de malades se faisaient transporter auprès du saint et obtenaient leur guérison; d'autres venaient entendre sa parole et recevoir ses avis. Il mourut en 559 et est vénéré comme **patron des prisonniers**.

En direct de la Mairie



Autorisations de construire du 15 septembre au 24 octobre 2009

Commune de Vernier
couvert à véhicules
rte du Bois-des-Frères 30

M. et Mme Morales
véranda
rte du Bois-des-Frères 43

Implenia Développement SA
6 immeubles de logements
rue Coupe Gordon-Bennet
et arcades commerciales
ch. Château-Bloch

Conseil municipal

Séance du vendredi 25 septembre 2009

Le Conseil municipal s'est réuni, en séance extraordinaire, pour examiner le projet de résolution présenté par les libéraux, l'UDC, les PDC, les Verts et les socialistes afin de s'opposer au déplacement à Vernier d'entreprises polluantes du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) suite au projet du canton dans cette région, en rappelant que la Commune a arrêté

le principe d'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée et a réalisé une étude pour délocaliser les citernes vides situées à l'angle de la route de Pré-Bois et de la route de Vernier. Par ailleurs le projet d'agglomération ne doit pas servir de prétexte pour rejeter les entreprises et les logements «bas de gamme» dans les communes qui ont déjà – comme Vernier – accepté beaucoup de sacrifices.

Dans le débat, sont intervenus notamment le Conseiller administratif Yvan Rochat; M. Pierre Ronget (L) qui demande un vote unanime afin de défendre absolument la qualité de vie dans la commune ; Mme Conti (AGT) qui demande une répartition des nuisances sur tout le canton ; M. Magnin (PDC) déclare être obligé d'être un « neinsager » et se dit également outré de la délocalisation des citernes vides qui va « manger » sur le Bois-de-la-Grille. M. Rochat, conseiller administratif, réplique que le Conseil administratif veut valoriser le territoire communal, que le nombre de citernes déplacées n'est pas encore connu, certaines étant vides et que l'exécutif sera attentif à ne pas défigurer les Bois-de-la-Grille. M. Caduff (Verts) tient à relever que les autorités communales n'ont malheureusement pas bougé concernant les citernes les volumes des réserves a été diminué par Berne,

Au vote, le Conseil municipal de Vernier, par 35 OUI, soit à l'unanimité, accepte cette résolution qui déclare :

1. *s'opposer au transfert de toutes entreprises génératrices de nuisances du PAV dans les zones industrielles et artisanales de la commune de Vernier ;*

2. *demander au Conseil administratif de s'opposer par toutes les voies légales et démocratiques à l'implantation d'entreprises génératrices de nuisances sur la commune de Vernier ;*

3. *demander au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de réserver l'usage des parcelles Swisscom (parcelle 2807) et Holcim SA (parcelle 4519) pour les infrastructures nécessaires au projet de délocalisation des citernes pétrolières ;*

4. *réitérer au Département du territoire et au Conseil d'Etat d'axer les études à mener dans les PACA et pour le prochain plan directeur cantonal sur un rééquilibrage en-*

vironnemental, économique et social en faveur des communes les moins favorisées ;

5. *transmettre cette résolution au Conseil d'Etat, au Grand Conseil et à la Fondation des terrains industriels (FTI).*

Séance du mardi 13 octobre 2009

Sous la présidence de M. Stéphane Valente (UDC), les conseillers, après avoir accepté les procès-verbaux des séances antérieures, ont entamé le copieux ordre du jour de cette séance.

Dans ses communications, le Conseil administratif a annoncé qu'il avait interdit l'affiche du Comité d'initiative antiminarets, celle-ci heurtant le sentiment d'appartenance de la communauté musulmane et a même de troubler la cohésion sociale. Le législatif a ensuite pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- Achat de parcelles sises à la rue du Village à Vernier pour un montant de CHF 12'550'000.-

- Ouverture d'un crédit de CHF 625'000. En vue de la modernisation de l'établissement horticole et la construction d'une nouvelle serre

- Ouverture d'un crédit de CHF 1'325'000.- pour l'aménagement, la sécurisation et la mise aux normes des diverses places de jeux communales

- La motion socialiste relative à l'aide aux familles et à la jeunesse a été renvoyée, sur proposition de M. Ronget (L) en commission

- Acceptation de l'ouverture d'un crédit complémentaire d'étude de CHF 900'000. – en vue de la construction d'un espace de vie enfantine à Vernier-Village et d'un prêt sans intérêt sur 30 ans de CHF 1'500'000.- de l'Ecole allemande de Genève pour financer une partie de la construction

- **Acceptation, à l'unanimité, des dérogations au rapport des surfaces pour une parcelle au chemin des Campanules 1, pour la rénovation d'une habitation et la réalisation de deux villas contiguës, et pour la parcelle au chemin des Platières 22 pour la transformation d'une habitation mitoyenne**, ainsi que pour la modification du régime des zones de construction pour la création d'une zone de développement à la route de Peney et chemin Mouille-Galand

- **Par contre, le législatif a, à l'unanimité, délivré un préavis défavorable à la dé-**

rogation au rapport de surface pour le terrain au chemin des Sellières 17 pour la réalisation de villas contigus en terrasses conformément au plan directeur communal

- Envoi au Conseil administratif de la pétition, munie de 69 signatures, demandant la suppression du sens unique du chemin de l'Ecu entre la route de Vernier et le Centre sportif du Bois-des-Frères

- **Envoi au Conseil administratif, à l'unanimité, de la pétition avec 324 signatures, contre la circulation des voitures sur la place du Lignon.**

Carte cycliste Vernier

La commune de Vernier et l'association Pro Vélo ont mis au point une carte cyclable, outil à la fois de découverte et d'orientation.

Que l'on cherche à s'orienter au sein de la commune ou à découvrir ses recoins méconnus, la carte cyclable de Vernier est désormais disponible. Synthèse des itinéraires existants ou à réaliser, l'outil élaboré de concert avec Pro Vélo vise à promouvoir la mobilité intra communale. Pour inciter les réticents à franchir le pas, des modules espaces-temps indiquent, au verso, le temps nécessaire pour se rendre aux quatre coins du canton depuis Vernier.

La carte est disponible à la mairie de Vernier, dans les magasins de vélo de la commune et à l'arcade Pro Vélo de la Jonction.



Echos

Nécrologie

Décès annoncés
du 8 septembre au 19 octobre 2009

Caggiula née Angelem Rosaria
1934 - av. du Lignon 19

Carpegna née Schneider
1918 - ch. de l'Écu 1 c/EMS La Châtelaine
anc. Ch. Isaac-Anken

De Oliveira, Carlos Manuel
1953 - rue Jean-Simonet 7

Droz-dit-Busset, Markus
1946 - rue du Grand-Bay 11

Favre née Mai, Appolonia
1928 - rue Jean-Simonet 22

Goldpass née Aardnouse, Margaretha
Josina, 1950 - ch. du Québec 3

Gürtlerova, Bozena
1940 - ch. de l'Écu 23

Herrero, Raul
1933 - rue Oscar-Bider 1

Hetzel née Wegmüller, Irène Jacqueline
1930 - rue du Grand-Bay 16

Lellouch, Marcel
1936 - av. du Lignon 41

Schopfer, Florentin
1918 - ch. de l'Écu 1 c/EMS La Châtelaine

Spycher née Wyler, Klara Bertha

1909 - ch. de l'Écu 1 c/EMS La Châtelaine

Thomeczek, Joseph Manfred
1933 - av. de Crozet 2

Venez. Renée Jeanny
1932 - rte de Peney 16

Bussard, Fernand Olivier
1922 - av. de Crozet 26

Chappuis née Chauderon, Germaine Constance
1908 - ch. de l'Écu 1 c/La Châtelaine

Hofmann, Léon Albert
1910 - ch. des Platières 12

Krief, Simon Jean-Pierre
1940 - rue Grange-Lévrier 20

Stalder, Gaston Milan
1919 - ch. de l'Étang 21

Bibliobus au Lignon

Rappelons qu'un nouvel horaire pour le passage du bibliobus au Lignon est en vi-

gueur depuis quelques mois déjà, et que le service de prêt au public a lieu, pour notre quartier, **tous les deux lundis, soit**

- Lundi 2 novembre
- Lundi 16 novembre
- Lundi 30 novembre
- Lundi 14 décembre

**de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30
et que le prêt est gratuit.**

Nous invitons les habitants de profiter largement de ce Service municipal, en collaboration avec la Ville de Genève, afin d'éviter, dans le futur, la suppression de celui-ci, en raison d'une trop faible participation des habitants.



EMS La Bourdonnette

Dans l'Echo d'Aire N° 2 de 2009, nous présentions brièvement le projet issu du concours pour la construction d'un EMS au chemin de la Bourdonnette et terminions notre information en signalant que notre Association avait demandé aux Autorités communales une nouvelle séance publique d'information.

Par courrier du début septembre, le Conseil administratif nous informait que des éléments nouveaux le conduisaient à surseoir à l'organisation de cette réunion d'information, l'Etat ayant considéré que ce projet n'entraînait pas dans ses priorités financières. Décision s'appuyant sur le fait que la réalisation du

projet nécessitera d'initier préalablement une modification des limites de zones et un plan localisé de quartier, procédures de longue durée. Par ailleurs, le projet pourrait éventuellement être modifié en résidence médicalisée pour personnes âgées ce qui réduirait considérablement le personnel affecté à l'établissement et, par conséquence, la circulation automobile dans ce secteur. Affaire à suivre...

Election du Grand Conseil

Lors de l'élection des 100 députés, 93'325 électrices et électeurs sur 235'331 inscrits ont exprimé leur choix, soit une participation de 39,66% (!!!). Notre commune, la deuxième du canton avec plus de 30'000 habitants sera représentée au législatif cantonal **par la voix de 5 députés : Mme Christina Meissner (UDC) et MM. Thierry Cerutti (MCG), Alain Charbonnier (Soc.), Frédéric Hohl (Radical) et Antoine Bertschy (UDC).**

La rédaction leur adresse ses plus vives félicitations et forme ses vœux pour la réussite de leur mandat, en souhaitant, qu'au-delà du clivage politique, elle et ils oeuvrent pour le bien de notre canton, sans pour autant oublier notre Commune qui semble parfois délaissée par les autorités cantonales.

Election du Conseil d'Etat

L'élection du pouvoir exécutif du canton se fait au système majoritaire et, par conséquence, chaque bulletin de vote peut poser lourd dans le résultat final. Il ne faut donc pas être les acteurs de nos propres déboires et désillusions, en laissant aux autres le soin de décider.



Une nouvelle fois, un appel est donc lancé pour que **le 15 novembre prochain chacune et chacun accomplissent son devoir civique et que le gouvernement genevois sera choisi avec un score plus important que le tiers des votants.**

Les Joyeux dimanches

La prochaine date pour celles et ceux qui se retrouvent isolés le dimanche et qui aime-

Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



V I L L E D E
G E N È V E

4, rue du Vieux-Marché

(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

raient passer un moment en bonne compagnie a été fixée, par le Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon au

dimanche 8 novembre dès midi.

Centre de quartier du Lignon (Escalier à droite de l'Eglise catholique)

Inscription, jusqu'au vendredi
6 novembre, au **022 796 62 79**
ou **022 796 80 07**

Voisines peu appréciées : les corneilles



Vêtue d'un plumage entièrement noir, la corneille a toujours eu une mauvaise réputation, certains la considérant comme un oiseau de mauvaise augure, d'autres comme une pilleuse. Grâce à sa grande souplesse écologique, elle se rencontre, de nos jours, un peu partout, des centres urbains ou espaces boisés.

Le développement des activités humaines a aussi permis sa prolifération, malheureusement au détriment d'autres espèces moins armées.

En zone d'habitation humaine, elle a su parfaitement s'habituer, n'hésitant pas à s'approcher de ceux qui la nourrissent, attirée également par les sacs-poubelles en plastique qu'elle éventre facilement, par les conteneurs ou corbeilles non fermés. En plus la criarderie de la corneille est fort désagréable dans sa sonorité, empêchant même parfois les conversations.

La corneille trouve, dans la nature, de la nourriture en abondance, il faut donc absolument, afin d'éviter la prolifération de cet oiseau, décourager les habitants de lui

donner de la nourriture et les encourager à déposer leurs déchets ménagers dans des récipients fermés l'empêchant ainsi de profiter de son intelligence et de la bêtise des humains.

Parlons jardinage

Mois de novembre

Arbres et arbustes

Taillez les arbustes ayant fleuri cet été, ainsi que les haies de thuyas et de chamaecyparis. Elaguez les grands arbres.

Plantez les arbres vendus racines nues.

Rosiers

Rabattez les rosiers «buisson» à 40 cm du sol. Les transplantations sont envisageables.

C'est le moment de choisir vos rosiers pour l'année prochaine! La plantation des rosiers à racines nues s'opère de la mi-octobre à la mi-mars.

Préparez vos trous de plantation 2 semaines avant la mise en place. Attendez un jour favorable pour planter (temps doux, pas de pluie, peu de vent).

Pelouse

Arrêtez les tontes. Ne laissez pas les feuilles mortes se décomposer sur place: ramassez-les, elles garniront le tas de compost.

Scarifiez la pelouse et recouvrez-la d'une couche de 5 cm de terreau.

Après scarification, l'épandage d'une fine couche de sable calcaire limite un peu la prolifération des mousses.

Pour un effet naturel, jetez à la main et plantez à l'endroit de leur chute les bulbes qui naturalisent (crocus, perce-neige, narcisses, fritillaires... mais également tulipes botaniques).

Plantation et entretien

Vivaces et bisannuelles dans les massifs. Le mois de novembre est encore favorable à la plantation des bulbes. Il est encore temps de planter les vivaces très rustiques, s'il ne gèle pas.

C'est le moment de planter une clématite, une vigne vierge, un chèvrefeuille et les grimpances rustiques à feuillage caduc.

Vers la fin du mois, taillez les tiges des chrysanthèmes et rentrez les plantes sensibles au froid : laurier-rose, bougainvillée, ainsi que les derniers bulbes d'été: cannas, glaïeuls, dahlias ont besoin de repos.

Fenêtres et balcon

Plantez les arbustes en bacs, les rosiers miniatures et les petits bulbes en jardinières. Surfacez les bacs avec un terreau pour plantes de balcon.

Si vous comptez les laisser dehors, protégez vos arbustes d'orangerie (laurier-rose, citronnier, oranger...) en mettant en place autour de leurs bacs les protections hivernales.

Ornez vos balcons avec des potées de chrysanthèmes, qui réussissent aussi bien en pot que dans les massifs. Faites votre choix dans des variétés pas trop hautes : ces plantes touffues sont facilement renversées lors d'un coup de vent.

Plantes d'intérieur

Rapprochez-les des fenêtres pour leur

VOTRE EDEN MÉRITE UN SPÉCIALISTE

CRÉATION & AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN PONCTUEL OU ANNUEL
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
PAVAGE & DALLAGE
CLOTURES & PANNEAUX BOIS
BARRIÈRES & PORTAILS
PERGOLAS & SUPPORTS PLANTES
PIÈCES D'EAU & BASSINS
ARROSAGES AUTOMATIQUES
TAILLE & TONTE
ABATTAGE & ÉLAGAGE

Ch. de Sales 10
1214 Vernier
T. 022 341 38 41
F. 022 341 45 10
buttyjardins@bluemail.ch
www.buttyjardins.ch

Partenaires:
BUTTY JARDINS France
ARBORITECH • Soins aux arbres
ARROSAGES & JARDINS • Arrosages automatiques

Membre de JardinsSuisse
Association suisse des entreprises horticoles



Echos

donner plus de lumière. Veillez à ne pas trop les arroser, mais suffisamment quand même, notamment si vous vivez dans un appartement bien chauffé (l'air sec est très préjudiciable).

C'est le moment de forcer **les bulbes**, si vous souhaitez en profiter à Noël.



Pensez à aérer régulièrement, quand il ne fait pas trop froid au dehors.

L'éclairage diminuant, nettoyez avec de l'eau additionnée de bière les larges feuilles des philodendrons, caoutchoucs et autres plantes à feuillage lisse pour améliorer la photosynthèse.

Brumisez régulièrement le feuillage des plantes dès la remise en route du chauffage.

Stoppez les apports d'engrais.

Ne rentrez pas brutalement vos plantes de l'extérieur dans les pièces chauffées. Si vous le pouvez, faites un passage temporaire par la cave ou le garage. Dans tous les cas, pratiquez ce déplacement en journée, quand l'écart de température est moindre.

Le truc du mois

Du citron toujours frais

Pour avoir à tout moment du citron frais sous la main, découpez un citron en quartier et congelez-les dans un sachet à congélation avec fermeture à glissière, après avoir chassé l'air. Ainsi il vous suffira de retirer, selon vos besoins, un ou plusieurs quartiers.



La recette de Tante Lotte

Filets aux champignons

Pour 4 personnes : 4 blancs de volaille ; 500g de champignons de Paris ; 150g de lardons ; 1 cuiller à soupe de graines de sésame ; 2 citrons ; 3 cuillers à soupes d'huile; sel et poivre

Nettoyer les champignons, émincez-les. Faites chauffer l'huile dans une poêle et mettez les blancs de volaille à dorer sur les 2 faces. ajouter à la fois les champignons de Paris et les lardons. Faites cuire entre 10 et 12 minutes, en mélangeant et en retournant la viande régulièrement.

Parsemez les graines de sésame sur la viande et les champignons, salez et poivrez. Pressez les citrons, versez le jus dans la poêle et mélangez. Aux premiers bouillons, retirez du feu et servez aussitôt.

Mérite municipal verniolan

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions pour le mérite municipal sont ouvertes. Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Les candidat-e-s peuvent être des personnes individuelles, des équipes ou des groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif. Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes.

Cette commission se réunit la 3^e année de la législature afin de sélectionner les lauréat-e-s qui seront honoré-e-s lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours de la législature si les candidat-e-s ne répondent pas aux critères définis dans le premier paragraphe.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou peuvent vous être envoyés sur demande, 022 306 06 06. Renseignements service de la culture : 022 306 07 80.

Le dossier doit parvenir au :

Service de la culture de la commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier d'ici le 23 février 2010.

Association des locataires du Lignon

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Lundi 16 novembre à 19 h 45

aux Restaurants scolaires du Lignon
(sous-sol salle des fêtes)

A l'ordre du jour :

- Rapports de la présidente, Mme G. Zanone, et du trésorier
- Discussion et approbation des rapports
Allocution de M. Thierry Cerutti, Maire de Vernier
- Discussion générale au cours de laquelle le Comité central du Lignon répondra à vos questions
- Questions ou propositions à communiquer à la Présidente par écrit ou en début de séance.

Participer nombreux à cette importante assemblée !



Opération façades nettes

Afin de conserver un aspect convivial aux rues de notre commune et de maintenir une atmosphère sécurisante, la commune de Vernier poursuit l'opération «**façades nettes**».

Le contrat «façades nettes» proposé par la commune permet au propriétaire d'un immeuble, d'une maison individuelle, ou à une co-propriété de bénéficier de l'intervention d'une entreprise spécialisée mandatée par la commune.

Le prix de l'abonnement annuel forfaitaire, pour un nombre d'interventions



avant

illimité, est de CHF 400.- pour les 30 premiers mètres linéaires, somme à laquelle il faut

ajouter CHF 40.-/an pour chaque mètre linéaire supplémentaire. Le contrat est établi pour une durée d'un an, renouvelable d'année en année. La commune garantit, pour le nettoyage des graffitis, l'utilisation de produits de nettoyage non toxiques et biodégradables à 100%. Une couche de peinture est appliquée si nécessaire.

La commune de Vernier offre la première intervention à toute personne ayant accordé un rendez-vous de présentation :
tél. 022 306 07 63

ou tags@vernier.ch – www.vernier.ch/tags



après

P'tit Music'Hohl
Avenue Louis Casar 54 - Cointrin-Genève

du 6 novembre
au 19 décembre 2009

Ex-père !

Murielle Maroquin
Denis Weber
Marion Rouge
Dominique Poupaert

Technique
Xavier Jacquet
Georges Tombet

musichohl.ch

Texte et mise en scène : Dominique Poupaert et Stéphane Thiébaud

Location :
Service culturel Migros, 7, rue du Prince
Stand info Balexert

Spectacle à 20h00
(Repas à 21h30)

P'tit Music'Hohl
022 798 8 798

Prix des places fr. 35.-
(AVS, tarif jeune, étudiants : fr. 25.-)
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi

Un couple est tranquillement en vacances à Monaco (Murielle Maroquin et Denis Weber)... Chez eux à Paris, on a retrouvé un cambrioleur mort ! Evidemment leurs vacances sont interrompues et au retour quelques surprises les attendent. En effet deux experts mènent l'enquête (Marion Rouge et Dominique Poupaert)... Comme pour les spectacles précédents, le texte se distille au travers d'extraits de chansons françaises pour un spectacle divertissant...

Nous nous réjouissons de votre visite!

- Boucherie, charcuterie du Lignon
- Boutique Cadeaux
- Brasserie du Lignon
- Ciné Caffé Vidéo Club
- Coop
- Epicerie-cave à vin Churrasqueira
- Expansion Assurances
- Kebab du Lignon
- La Poste
- Restaurant Le Sporting
- Lignon Coiffure
- Migros
- Naville
- Océane Mode
- Pharmacie du Lignon
- Pressing du Lignon
- Re-cycles
- Tea-Room Allenbach


Lignon Centre
18 commerces à votre service

LIGNON CENTRE COMMERCIAL
Cité Lignon . 1219 Lignon . parking 1h. gratuite
Lundi-vendredi 8h.-19h. - Jeudi 8h.-21h. - Samedi 8h.-18h.

Agenda



A la Macav

Maison d'artisanat
communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 – Vernier

jusqu'au 14 novembre

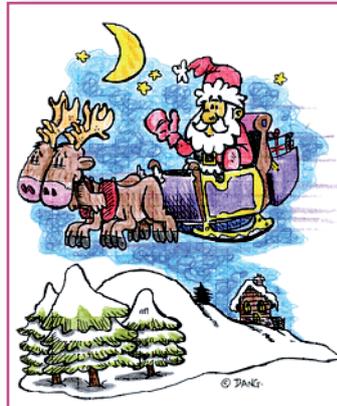
Le poisson bouge

Marionnettes à fils

*Bernard, Catherine, Marinette
Olivier, Sylvie et Yvette*

Du 23 novembre au 23 décembre

Traditionnel marché artisanal de Noël



Vente de jouets d'occasion 2009

Salle des Fêtes du Lignon

mardi 1er décembre 2009, de 14 h à 20 h

Réception des articles : lundi 30 novembre 2009 de 14h00 à 20h30

Remboursement : Mercredi 2 décembre 2009 de 14h00 à 15h00

Renseignements : 022.796.59.12 - 022.797.21.79

Le bénéfice de la vente 2009 ira pour moitié à l'Association BénéVernier
et à l'Épicerie solidaire de Vernier

**TROC
LIGNON
JOUETS**

Soirée choucroute de l'Escalade

Lors de la préparation de l'organisation de notre soirée choucroute de décembre, le comité a dû constater que les personnes prêtes à s'investir entièrement dans cette manifestation étaient trop peu nombreuses. Il est clair que les bonnes volontés sont comme les piles électriques, à force de les utiliser, elles s'usent et s'épuisent...

Dans ces conditions, le Comité a donc décidé, à son très grand regret, de

renoncer, pour cette année, à notre traditionnelle soirée choucroute

Le Comité va se pencher sur la suite à donner, dans le futur, mais il est bien entendu que l'organisation d'une telle soirée, si elle est souhaitée par les habitants, ne peut être possible qu'avec l'aide de personnes bénévoles venues renforcer les membres du comité.

Avec nos regrets pour les fidèles habitués de cette soirée conviviale et familiale.

Le Comité